

Réponse du Conseil administratif du 20 août 2025 à la question écrite du 24 juin 2025 de M^{mes} et MM. Alexandre Diogo, Yasmine Berrada, Guilhem Kokot et Yolanda Martinez: «Rapport sur les violences sexuelles et sexistes à Genève: quelle réponse de la Ville?»

TEXTE DE LA QUESTION

Le 24 juin, le Canton a révélé son enquête Iceberg¹ sur les violences de genre à Genève. Les résultats sont effarants: 77% des femmes et 85% des personnes LGBTQ+ ont subi des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public. Selon ce même rapport, les 18-24 ans sont les plus exposé-e-s.

Au vu de cet état des lieux, le Conseil administratif peut-il répondre aux questions suivantes:

- la Ville a-t-elle pris connaissance de ce rapport et de ses conclusions?
- la Ville va-t-elle reconsidérer l'efficacité des mesures déjà prises au vu des résultats de cette étude?
- la Ville compte-t-elle mettre en place de nouvelles mesures pour contrer les violences sexuelles et sexistes, notamment envers les jeunes et les personnes LGBTQ+?
- considérant que l'espace public apparaît comme un lieu propice aux violences sexuelles et sexistes, la ville va-t-elle prendre des mesures spécifiques dans ce domaine?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève, à travers le Service Agenda 21 – Ville durable (A21), a eu accès aux résultats de l'enquête Iceberg² menée par le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) en amont de leur publication, lors de plusieurs séances de présentation organisées par le Canton.

Si les résultats de cette étude sont très préoccupants, ils s'inscrivent dans la continuité des données récoltées lors d'autres enquêtes³ sur des thématiques plus spécifiques et ne constituent dès lors pas une surprise pour les milieux de l'égalité

¹ <https://www.ge.ch/document/enquete-inedite-revele-ampleur-violences-genre-geneve> (consulté le 24 juin 2025)

² *Ibid.*

³ Telles que l'étude Genre et sport sur les pratiques sportives des femmes à Genève (2016-2017), l'étude «Genève, une ville égalitaire?» (2020), le Diagnostic local de sécurité (2020) et ses données sur le harcèlement sexuel dans l'espace public, l'étude sur le harcèlement sexuel au travail au sein de l'administration municipale (2024).

et de la prévention des violences de genre. Ils appellent néanmoins une réponse forte et articulée de la part des pouvoirs publics, que ce soit à l'échelle cantonale ou municipale.

Face à ces constats, et durant la législature 2025-2030, la Ville entend poursuivre les actions qu'elle mène en matière de lutte contre les violences sexistes, sexuelles, de genre et LGBTIQ+phobes, en continuant à mettre l'accent sur plusieurs notions fondamentales:

- La promotion de l'égalité de genre et la prévention des violences sexistes et sexuelles ne peuvent aller l'une sans l'autre, elles sont les deux faces d'une même médaille.
- Il existe un continuum des violences sexistes et sexuelles dont il faut tenir compte: différentes formes de violences (commentaires inappropriés, insultes, harcèlement, agressions, viols, féminicides, etc.) se produisent dans différents espaces (la sphère privée, le travail, l'espace public, les lieux festifs ou de pratiques sportives, etc.).
- De nombreux facteurs augmentent la vulnérabilité face aux violences (le genre ou l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine, la religion, l'apparence physique, l'âge, le statut légal, la dépendance financière, etc.). Il est essentiel de prendre en compte les enjeux d'intersectionnalité (croisements entre plusieurs formes de discrimination) dans les projets et programmes développés.
- Le travail en réseau: la Ville s'inscrit dans un écosystème d'acteurs et d'actrices actifs dans le domaine de la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations liées au genre, à l'échelle locale, cantonale ou encore nationale et internationale. Elle collabore avec ce réseau pour développer ses actions et optimiser leurs effets.

Ainsi, plusieurs plans d'action, programmes ou projets se poursuivront, notamment:

- La campagne 25 novembre-Genève, développée en collaboration avec le BPEV du Canton de Genève et qui réunit, chaque année au mois de novembre, plus d'une trentaine de partenaires institutionnels et associatifs autour de messages de sensibilisation, d'une programmation événementielle et d'un site internet.
- La mise en œuvre du plan d'action «Objectif zéro sexisme dans ma ville», adopté en 2019 pour prévenir le sexisme et le harcèlement sexuel dans l'espace public et qui sert de cadre à la mise en œuvre de mesures de sensibilisation et de formation des différents corps professionnels agissant dans l'espace public, de récolte de données et d'aménagement de l'espace public. Un bilan du plan d'action est en cours pour la période 2020-2025 et le renouvellement du plan d'action est prévu pour la période 2025-2030.

- Le soutien, par le biais des subventions nominales ou ponctuelles à des associations actives dans la prévention des violences sexistes et sexuelles et la prise en charge des victimes de violences, telles que Viol-Secours, le deuxième Observatoire, le Réseau Femmes*, AVVEC, Aspasia, SOS Femmes, le Cœur des Grottes, We Can Dance iT, Le Refuge Genève, le Groupe santé Genève, Epicène, la LGBTIQ-Helpline, le Centre intercantonal d’information sur les croyances (CIC) et l’Antenne LGBTI.
- La mise en œuvre par la Direction des ressources humaines (DRH) du plan d’action adopté à la suite de l’étude sur le harcèlement sexuel au sein de l’administration en 2024, afin d’améliorer le dispositif municipal de prise en charge et de prévention du harcèlement sexuel au travail.
- La participation à des projets nationaux de prévention des violences de genre dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention d’Istanbul par la Confédération. A noter notamment que le Bureau fédéral de l’égalité (BFEG) est en train de développer une campagne nationale de prévention des violences dont le lancement est prévu fin novembre pour une période de quatre ans minimum, en parallèle du déploiement du numéro unique pour les victimes de violences.
- Les projets de déconstruction des stéréotypes de genre, d’éducation à l’égalité et de lutte contre les discriminations, tels que, notamment, la Semaine de l’égalité, la Campagne contre l’homophobie, la biphobie et la transphobie ou le Programme trans, intersexe et non binaire.
- Dans le cadre de la Campagne contre l’homophobie, la biphobie et la transphobie 2025, consacrée au numérique, la question de la sécurité en ligne des personnes LGBTIQ+, et notamment des jeunes, a été abordée, en particulier lors de la présentation anticipée des résultats de l’étude Iceberg. Une action spécifique est à l’étude.

Ces mesures s’inscrivent notamment dans le cadre de la Stratégie égalité 2020-2030 et de la Stratégie municipale LGBTIQ+ 2030. Elles s’articulent avec le plan de mise en œuvre de la loi cantonale sur l’égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre (LED-Genre) adoptée en 2023.

A noter encore qu’un outil de signalement des violences sexistes, homophobes et transphobes dans l’espace public est disponible sur l’application mobile «Genève en poche» depuis 2022. Huit agentes et agents sont spécialement formés pour l’écoute et l’accompagnement des victimes de harcèlement de rue et assurent le suivi des signalements effectués via l’application mobile. Au total, 167 signalements ont été enregistrés en 2024 et 111 à fin juillet 2025. En matière de suivi, 46 demandes de suivi personnalisé ont été traitées en 2024 et 26 à fin juillet 2025. Parmi ces situations, trois en 2024 et deux en 2025 ont fait l’objet d’un accompagnement jusqu’au dépôt d’une plainte pénale. Le reste

des signalements permettent à la police municipale d’orienter les patrouilles vers les lieux identifiés comme sensibles, afin de prévenir autant que possible la répétition de ces comportements. En parallèle, la police municipale mène un important travail de promotion du dispositif par des actions de proximité dans des lieux clés et à l’occasion d’événements publics. L’objectif est de présenter l’outil et d’en faciliter l’appropriation par la population. En 2023, les communes de Lancy, Meyrin, Vernier et Carouge ont rejoint ce dispositif piloté par le département de la sécurité et des sports (DSSP).

Enfin, la formation de base de l’ensemble des agentes et agents de la police municipale intègre plusieurs heures de sensibilisation aux problématiques de discrimination et d’égalité, afin de renforcer leur capacité d’intervention et de soutien face à ce phénomène.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le maire:
Alfonso Gomez